

COMPTE RENDU REUNION C .A. du 03 JUIN 2019



Présents : Sabrina CHODEY - Philippe BERTHIER – Hervé BARRE – Mireille BONNA – Nicole DECHASSEY – François RACLE – Danielle ROPRAZ – Catherine SOSTER - Jimmy VERMOT-DESROCHES Emilie VIENNOT

Excusé(e)s avec pouvoir : Anne BLANC (Nicole DECHASSEY) – Stéphane GAIFFE (Philippe BERTHIER)- Anthony LALLEMAND (Mireille BONNA) – Yannick MARCOT (Mireille BONNA) – Aurélie VICAIRE (Emilie VIENNOT)

Excusée : Véronique LHOMME – Louis PAGNIER

Absents : Maud GRAND – Suzanne PRENEL

Invitée : Marie ROBERT

Ordre du jour

- Point sur le travail des commissions et validation
- Point sur l'avancement du dispositif local d'accompagnement

1) Approbation du compte rendu de l'A.G. du 29/03/2019

Approbation du compte rendu du CA du 01/04/2019

Ces deux comptes rendus sont approuvés à l'unanimité

2) **C.R. Commission Finances du 03/05/2019 (Emilie)**

Emilie rappelle que la subvention de la ville pour 2019 ne sera que de 23 000 € et non 26 000 € comme annoncé en janvier 2019. Il faut compenser les 3000 € de différence. La marche intergénérationnelle a rapporté 500 €. Nous attendons une subvention de la ville de 2000 € et 500 € de la CAF pour la fête des 20 ans.

Report de la sortie à Guédelon en 2020.

Il ressort que les aides aux quotients familiaux bénéficient principalement à Amuso (atelier musical) : soit 967 € pour 4 participants. Sabine suggère de n'accorder les aides pour associations partenaires uniquement aux habitants de Velotte. La question est posée de demander aux associations partenaires de prendre en charge une partie des aides.

L'association AIKIDO envisage de ne pas continuer l'activité (problème d'emploi du temps) à la prochaine saison. Ce qui va augmenter le déficit prévu. Nous leur demandons de maintenir au moins l'activité pour les 9-15 ans. Stéphane Gaiffe recherche un animateur en ce sens.

Philippe propose de réunir rapidement la commission finances afin de statuer sur les tarifs des activités.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

3) **CR Commission Activités du 06/05/2019 (Sabrina)**

En l'absence d'Aurélie, Sabrina fait la présentation de la Commission Activités.

Philippe rappelle que les adhésions compensent les frais administratifs, achat de matériel .. Les salaires sont compensés par le retour sur les activités et les subventions

Le nombre de séances pour toutes les activités est maintenu à 30, sur lequel est calculé le tarif et afin de permettre un rattrapage éventuel en juin, des cours annulés en cours d'année. En cas de séances supplémentaires, elles seront facturées en plus.

Compte tenu du trop peu de participants, il est envisagé de ne pas continuer le Karaté adultes. Porter une attention particulière à la rentrée pour la langue des signes, chorale adulte, anglais perfectionnement et dessin (respecter le nombre de participants minimum), ces activités présentant un déficit important en 2019.

Pour la prochaine saison, Maud Grand propose 2 cours de danse enfants (6-9 ans et 3-5 ans) le mercredi fin d'après-midi. Voir si possibilité de porter la tranche d'âge jusqu'à 11 ans.

Faire évoluer la proposition d'activité multisports danse tennis de table enfants

Activité Aikido : attendre le retour de Stéphane Gaiffe en ce qui concerne ses recherches d'un animateur.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

4) CR Commission Animations du 09/05/2019 (Nicole)

Compte tenu de la diminution de la subvention de la ville, il a été décidé de moins subventionner certaines animations.

Beaucoup d'idées de sortie.

Sortie à Guédelon reportée en 2020 : proposition du centre de vacances CAP France pour 3 jours et 2 nuits (hors we et vacances scolaires) : 195 € tout compris, sans le transport et les aides éventuelles

Envisager un partenariat avec Avanne pour les sorties en bus.

Sylvaine chiffre les différents éléments des sorties proposées et réalisables. Un tableau récapitulatif sera envoyé à la commission pour choix définitif.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

5) CR Commission 20 ans du 10/05/2019 (Sabrina)

L'ordre du jour portait sur le choix du repas, le déroulement de la soirée, point sur le budget et la mise en place de la soirée. Concernant le repas : une bouteille de rouge et une bouteille de blanc par table de 8 plus une bouteille d'eau minérale. Le service sera fait par le traiteur. Contacter le traiteur pour ajouter un amuse-bouche à l'apéritif. Le repas sera ponctué par les différents spectacles. Yannick se charge de la partie dansante qui terminera la soirée. Prévoir de la musique tous âges. Philippe assurera l'accueil à l'entrée du Kursaal. Reste à prévoir la partie décoration de la salle. Qui installe et désinstalle la salle ? Un groupe de personne sous la houlette de Colette Paguet se charge de la partie exposition et de recenser les personnes à inviter.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

6) Point sur l'avancement du dispositif local d'accompagnement

Trois séances ont déjà eu lieu :

- Prise de contact (séance du 13/03/2019) avec Flore Chevillard (Doubs Initiative) et Alice Champagnac (Animatrice)
 - Clarifier la stratégie associative
 - Consolider la gouvernance de la MDV
 - Accompagner le changement vers le centre social
 - Définir les points forts et les points faibles

- Etude de l'environnement (séance du 04/04/2019)
 - Comment est constitué l'environnement de la MDV ? (qui ou quoi ?)
 - Y a-t-il des manques dans la connaissance du terrain et de l'environnement ?
 - Points forts et points faibles
 - Position de la ville et de la CAF

- Questions sur le passage en centre social (qu'est-ce qu'un CS ? à quoi cela engage ?)
- Fonctionnement interne (séance du 27/04/2019)
 - Mettre au clair l'organisation interne
 - Repérer les endroits fonctionnant bien et les axes de progrès
 - Prendre RDV avec Mme Lanciotti (CAF)

Le 23 mai nous avons rencontré Mme Lanciotti (CAF) en présence d'Alice Champagnac. Mme Lanciotti nous a remis un résumé du guide méthodologique des centres sociaux dans lequel elle redéfinit ce qu'est un espace de vie sociale et ce qu'est un centre social. Elle a insisté sur le fait d'établir un diagnostic partagé à partir de l'analyse des besoins sociaux, suivi d'un bilan d'évaluation. Notre dossier de demande d'agrément doit être présenté en août 2020. C'est à la CAF que revient la décision de faire passer la MDV en centre social. La subvention pour centre social égal à 40 % du prix de revient de la fonction animation globale.

Sabrina, en compagnie d'Alice Champagnac, a rencontré la responsable de la ville à la Vie des Quartiers. Il ressort de cet entretien :

- 2020 est une année d'élections
- La baisse des subventions ou au mieux leur maintien
- Velotte n'est pas un quartier prioritaire
- Le devenir de la Maison de la Grette (qui perd son agrément Centre social)

Philippe propose de demander une rencontre avec Mr Fousseret.

Il reste encore 3 réunions DLA avant fin juin.

- Jeudi 27 juin de 14 h à 18 h : réunion de travail du groupe de pilotage
- Jeudi 27 juin de 19 h à 22 h : répartition des tâches
- Vendredi 28 juin de 9 h à 12 h : finalisation du DLA
- Conclusions du DLA en septembre

La banque CIC souhaite rencontrer les membres du bureau pour nous proposer un partenariat dans le but d'aider financièrement certaines activités déficitaires, éventuellement d'avoir un stand sur les temps forts. Le C.A. mandate les membres du bureau et Sabrina se charge de prendre le RDV.

Nicole Dechassey
Secrétaire

Sabrina Chodey
Directrice

Philippe Berthier
Président